

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 3 octobre 2016 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

**2016-10-R5118 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2016-10-R5119 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**ORDRE DU JOUR**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 7 septembre 2016
- 0.4 Période de questions

**Transport**

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Projet domiciliaire – Rémy Crites
- 300.3 Transport lourd rue Masebo
- 300.4 Suivi route Maniwaki-Témiscamingue

**Administration générale**

- 100.1 MRC – Politiques Familial et MADA
- 100.2 Levée de fond – Joé Galipeau
- 100.3 Avis de motion – Règlement comité de sélection – délégation de pouvoir
- 100.4 Commission de toponymie – Rue Joanie

**Conseil municipal**

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer au 30 septembre 2016

**Sécurité publique**

- 200.1 MRC – Demande de modification à l'accès aux rapports DSI-2003
- 200.2 La Gatineau – Publicité – incendie et Halloween

## **Environnement**

400.1 Demande commune pour soumission publiques – Boues septiques

**Aménagement et urbanisme**  
**Loisirs, culture et bibliothèque**  
**Correspondance officielle reçue**  
**Varia**  
**Période de questions**  
**Levée de la séance**

Adoptée.

### **2016-10-R5120 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 7 septembre 2016**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2016 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

Plusieurs contribuables se sont déplacés afin de connaître la position du conseil concernant la route Maniwaki-Témiscamingue et faire savoir leurs inquiétudes sur ce projet.

### **2016-10-R5121 Revêtement bitumineux-côte de la mine – Ch. Montcerf**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire la pose de revêtement bitumineux dans la côte de la mine sur le chemin Montcerf au coût de 8000\$ plus taxes par les constructions Michel Lacroix et que cette dépenses soit prise à même la subvention discrétionnaire de Madame Stéphanie Vallée.

Adoptée.

### **2016-10-R5122 Projet Rémy Crites – Hydro-Québec**

ATTENDU QUE M. Rémy Crites est propriétaire de terrain dans la municipalité d'Egan-Sud et que ce dernier propose un projet domiciliaire (phase 1) de 17 terrains conforme à la réglementation de la municipalité;

ATTENDU QUE le chemin pour ces terrains sera à la charge de la municipalité dès qu'ils seront cadastrés et transférés par acte notarié;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseiller présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte et est très favorable au projet de M. Rémy Crites.

Adoptée.

### **ANNOTATION NO : 1**

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale fasse parvenir une lettre à un propriétaire de la rue Masebo, concernant le règlement des transports lourds dans les rues de la municipalité.

### **ANNOTATION NO : 2**

Note au procès-verbal à l'effet que suite à la période de question, M. le maire communiquera avec le Préfet de la MRC concernant la question de la route Maniwaki-Témiscamingue afin qu'il sache la position de certains contribuables de la municipalité face à ce projet, voir à ce que l'infrastructure de ce chemin supporte la quantité de camion, que cet option soit sécuritaire pour les résidents agricoles (tracteurs et autres machineries), formation d'un comité de citoyens de cette route afin de les informer sur les développements de ces travaux etc.

### **2016-10-R5123 Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés – Demande de subvention, démarche collective**

Considérant que la municipalité d'Egan-Sud veut se doter d'une Politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés (PFM-MADA);

Considérant qu'en adoptant une PFM-MADA la municipalité d'Egan-Sud veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire;

Considérant l'importance que la municipalité d'Egan-Sud attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir;

Considérant que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau désire, avec la participation d'un minimum de cinq municipalités, déposer une demande au Ministère afin d'être financé pour une démarche collective de PFM/MADA ;

En conséquence, monsieur le conseiller Patrick Feeny, appuyé par monsieur le conseiller Yvan St-Amour propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que le Conseil de la municipalité d'Egan-Sud autorise Madame Mariette Rochon, directrice générale de la municipalité d'Egan-Sud à signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRCVG et la municipalité d'Egan-Sud pour tout informations ou documents relatif au projet financé;
- Que le Conseil de la municipalité d'Egan-Sud créé un poste d'élue responsable des questions familiales et du dossier aîné au sein du conseil pour assurer le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles et des aînés dans la municipalité;
- Que le Conseil de la municipalité d'Egan-Sud désigne M. Neil Gagnon, maire au poste d'élue responsable des questions familiales et du dossier aîné;
- Que le Conseil de la municipalité d'Egan-Sud autorise la création du comité qui assurera la continuité des démarches de Politique familiale municipale (PFM) et celle Municipalité amie

des aînés (MADA) dont les membres seront possiblement issus des secteurs d'activités suivants :

- Représentant du milieu scolaire et de la santé;
- Représentant du milieu communautaire famille, jeunesse et aîné;
- Milieu de vie (associations);
- Représentant des citoyens (famille et aîné);
- Représentants municipaux.

Adoptée.

#### **2016-10-R5124 Levée de fonds – Joé Galipeau**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseiller présents que les membres du conseil acceptent de faire un don de leur budget discrétionnaire du 20\$ chacun pour un total de 140.00\$ pour la levée de fonds « Donnez-moi des yeux » de Joé Galipeau.

Adoptée.

#### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller M. Pierre Laramée à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement autorisant le pouvoir de former un comité de sélection pour l'adjudication des contrats.

#### **2016-10-R5125 Commission de toponymie – Rue Joanie**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud, le 2 septembre dernier a fait parvenir une résolution no : 2016-08-R5099 concernant l'appellation d'une nouvelle rue ;

ATTENDU QUE le 8 septembre dernier, la municipalité a reçu un courriel de la commission en toponymie indiquant que notre demande ne serait pas soumise à la commission sous prétexte que cette personne était toujours vivante et que ça ne satisfaisait pas aux critères de la commission ;

ATTENDU QUE cette rue se retrouve dans un nouveau projet domiciliaire dans la municipalité d'Egan-Sud et que le propriétaire de ce projet désire que cette rue porte le nom de sa fille, « rue Joanie » ;

ATTENDU QUE dans la municipalité d'Egan-Sud plus de la moitié des rues portent un prénom ou un nom dont les rues Cécile, Marianne, Dominique, William, Vachon, Leclair, Gagnon, Masebo, Gendron, Labelle, Egan, Lapointe, Beaulieu ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à la Commission de toponymie d'accepter l'odonyme « rue Joanie » pour désigner la rue du projet domiciliaire de M. Crites dans la municipalité d'Egan-Sud pour ainsi continuer dans la même vision d'ensemble de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

#### **2016-10-R5126 Adoption des comptes payés et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 30 septembre 2016 au montant de	7 833.74\$
Les comptes à payer au 30 sept 2016 au montant de	91 810.50\$
Les salaires payés au 30 septembre 2016 au montant de	9 347.79\$

Adoptée.

#### **2016-10-R5127 Modification de la résolution 2012-07-R4393 relative à l'accès aux rapports DSI-2003 par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**

Considérant l'adoption de la résolution 2012-07-R4393 par la municipalité d'Egan-Sud en date du 4 juillet 2012, relative à l'accès aux rapports DSI-2003 par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que cette résolution était nominative et qu'elle autorisait l'accès spécifiquement au coordonnateur préventionniste alors en poste à la MRCVG;

Considérant le départ du coordonnateur préventionniste de la MRC nommé à ces résolutions suite à leur adoption;

Considérant la résolution 2016-R-AG229 adoptée par le Conseil de la MRCVG en date du 16 août 2016, demandant à la municipalité d'Egan-Sud de modifier la résolution 2012-07-R4393 pour la rendre non nominative, afin d'autoriser le coordonnateur préventionniste en poste à la MRC d'avoir accès aux rapports DSI-2003 du ministère de la Sécurité publique, pour la municipalité d'Egan-Sud;

En conséquence, monsieur le conseiller Jeannot Émond, appuyé par monsieur le conseiller Jean-René Martin, propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 2012-07-R4393 autorisant le coordonnateur préventionniste de la MRC à accéder aux DSI-2003 du ministère de la Sécurité publique, pour la municipalité d'Egan-Sud, afin de la rendre non nominative.

Adoptée.

### **2016-10-R5128 Publicité Semaine incendie et Halloween**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de faire publier des publicités à la population d'Egan-Sud à l'occasion de la semaine des incendie ainsi que la fête de l'Halloween pour un montant de 65\$ chacune.

Adoptée.

### **2016-10-R5129 Mandat à la Mun. de Grand-Remous pour contrat de vidange de boues septiques**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de mandater la municipalité de Grand-Remous pour le dossier d'appel d'offre pour le contrat de vidange de boues de fosses septiques pour une durée de 4 ans et s'engage à payer à parts égales avec les municipalités participantes, les frais de publication pour l'appel d'offres à venir.

Adoptée.

### **2016-10-R5130 Programmation travaux TECQ 2014-2018**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité d'Egan-Sud approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

la municipalité d'Egan-Sud atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 30 septembre 2016.

Adoptée.

### **2016-10-R5131 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 21h00.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière